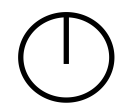




PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL



Échelle 1 : 5'000

Enquête publique

Septembre 2021

Approuvé par la Municipalité		Soumis à l'enquête publique	
dans sa séance du :		du :	
Le Syndic :		Le Syndic :	
La Secrétaire :		La Secrétaire :	
Adopté par le Conseil général		Approuvé par le Département compétent	
dans sa séance du :		Lausanne, le :	
Le Président :		La Cheffe du département :	
La Secrétaire :		La Secrétaire :	
Entré en vigueur le :			

Jaquier Pointet SA
Géomètres brevetés
Rue des Pêcheurs 7
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains
024 424 60 70
info@japo.ch
www.japo.ch

LÉGENDE

- Limite de commune
- - - Limite du plan d'affectation
- - - Limite forestière définitive selon relevé de lisière du 16 juillet 2020 par l'Inspection des forêts du 8ème arrondissement (art. 13 LFo)
- - - Limite forestière selon relevé de lisière du 16 juillet 2020 par l'Inspection des forêts du 8ème arrondissement
- - - Distance inconstructible à dix mètres de la limite forestière (art. 27 LVLFO)

AFFECTATIONS

- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT
- Zone d'activités économiques 15 LAT
- Zone centrale 15 LAT
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - A
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - B
- Zone de verdure 15 LAT
- Zone de desserte 15 LAT
- Zone agricole 16 LAT
- Zone agricole protégée 16 LAT
- Zone des eaux 17 LAT
- Zone de desserte 18 LAT
- Aire forestière 18 LAT

PATRIMOINE

- Inventaire cantonal des chemins de randonnées pédestres
- Région archéologique

Recensement architectural

- Objet noté 1
- Objet noté 2
- Objet noté 3
- Objet noté 4

Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (IVS)

- Importance nationale
- Importance régionale
- Importance locale

ENVIRONNEMENT

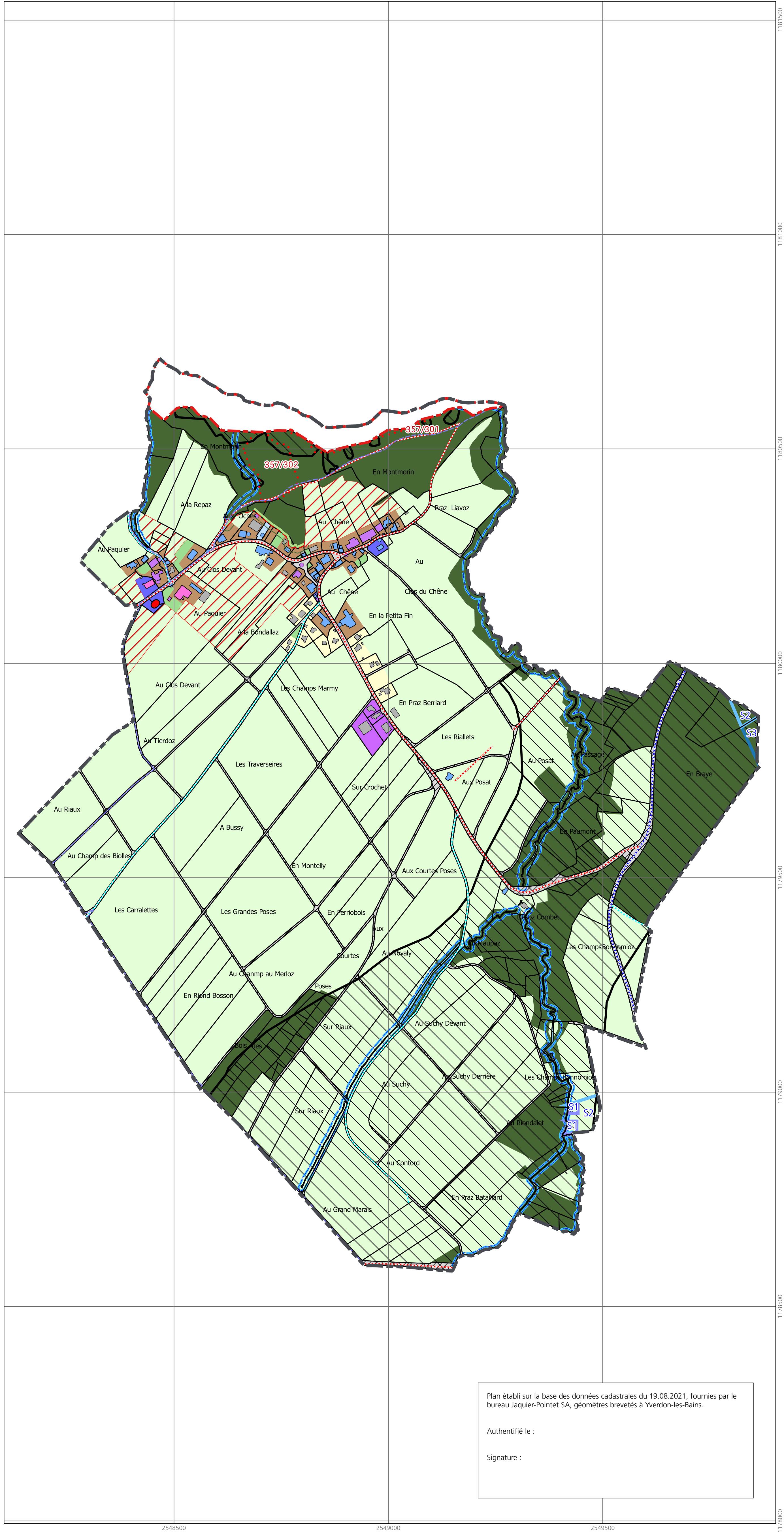
- Espace réservé aux eaux/selon l'art. 41a et b, al. 2 O'Eaux

Secteurs de protection

- Secteur de protection de la nature et du paysage 17 LAT

Zones de protection des eaux

- Zone S1
- Zone S2
- Zone S3



Plan établi sur la base des données cadastrales du 19.08.2021, fournies par le bureau Jaquier-Pointet SA, géomètres brevetés à Yverdon-les-Bains.

Authentifié le :

Signature :